

RAPPORT PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

Le Comité permanent des affaires législatives présente son huitième rapport :

Réunions :

Le Comité s'est réuni :

- le 11 mai 2017;
- le 23 mai 2017.

Questions à l'étude :

- Projet de loi 19 — *Loi sur la Société pour l'efficacité énergétique au Manitoba/The Efficiency Manitoba Act*;
- projet de loi 20 — *Loi sur la gouvernance et l'obligation redditionnelle des corporations de la Couronne/The Crown Corporations Governance and Accountability Act*.

Composition du Comité :

Réunion du 11 mai 2017 :

- M. ALTERMEYER;
- M^{me} la ministre COX;
- M^{me} GUILLEMARD;
- M^{me} KLASSEN;
- M. MARTIN;
- M. le ministre MICKLEFIELD;
- M. MARCELINO (Tyndall Park);
- M. NESBITT;
- M. REYES;
- M. le ministre SCHULER;
- M. SELINGER.

Le Comité a élu :

- M^{me} GUILLEMARD à la présidence;
- M. MARTIN à la vice-présidence.

Réunion du 23 mai 2017 :

- M. ALTEMEYER;
- M. BINDLE;
- M. le ministre EICHLER;
- M^{me} KLASSEN;
- M. JOHNSTON;
- M. le ministre PEDERSEN;
- M. MARCELINO (Tyndall Park);
- M. le ministre SCHULER;
- M. SELINGER;
- M. SMOOK;
- M. WOWCHUK.

Le Comité a élu :

- M. SMOOK à la présidence;
- M. BINDLE à la vice-présidence.

Exposés oraux :

Le Comité a entendu six exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 19 — *Loi sur la Société pour l'efficacité énergétique au Manitoba/The Efficiency Manitoba Act* :

| | |
|----------------------------------|-----------------------------------|
| Kevin Rebeck | Fédération du travail du Manitoba |
| Chris Mravinec | SCFP — local 998 |
| Dan McInnis | Particulier |
| Evan Thompson | Particulier |
| D ^r Garland Laliberte | Bipole III Coalition |
| Dennis Woodford | Particulier |

Exposés écrits :

Le comité a reçu deux exposés écrits des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 19 — *Loi sur la Société pour l'efficacité énergétique au Manitoba/The Efficiency Manitoba Act* :

Joe Masi
Tim Sale

Association des municipalités du Manitoba
Particulier

Projets de loi étudiés et dont il a été fait rapport :

(N° 19) — *Loi sur la Société pour l'efficacité énergétique au Manitoba/The Efficiency Manitoba Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N° 20) — *Loi sur la gouvernance et l'obligation redditionnelle des corporations de la Couronne/The Crown Corporations Governance and Accountability Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

Le président,

M. SMOOK

Le 23 mai 2017